Fiche technique de formation

Réf : QSH-SE-08

Validation d'Aptitude à la Conduite en Sécurité des Grues

Le conducteur de grue est un véritable acrobate du ciel. Du haut de sa grue, il doit exercer ses tâches avec précision et rapidité tout en veillant à la sécurité de chacun.
Contrairement aux nombreux corps de métiers qui officient sur les chantiers, le conducteur de grue a une fonction solitaire. A près de 20 mètres du sol, il doit faire preuve d'une absolue rigueur pour sa propre sécurité et celle des autres. Son activité dépend de la situation climatique. En haut de sa grue, chaque bourrasque peut être dangereuse. C'est pourquoi il doit se tenir au courant de la situation météorologique avant de grimper sur son engin.

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Connaître les règles de prévention et protection pour réaliser en toute sécurité les manœuvres liées à l'utilisation et conduite des grues en respectant les règles ;
- Utiliser entretenir un type d'engin de levage dans le respect des consignes de sécurité, conformément à la réglementation de chaque catégorie;
- Maîtriser les opérations de contrôle des équipements, l'élingage, levage, manœuvre, et le transfert des charges ;
- Mettre en application les consignes de sécurité, en respectant une marge de productivité ;
- Assurer la maintenance de premier niveau de la Grue et l'ensemble de ses équipements ;
- Détecter et rendre compte des anomalies de fonctionnement et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions ;
- Se doter d'une habilitation de conduite en sécurité de la grue.
- Maîtriser et appliquer les règles de conduite et de sécurité relatives à chacune des catégories des grues.

Public Concerné :

Opérateurs expérimentés amenés à réaliser des opérations de manœuvre et de manutention à l'aide d'une Grue.

Documentation :

Support de cours + CD seront remis, pendant et à la fin de la formation.

Contenu pédagogique :

1. Connaissances théoriques

Connaître la réglementation et les textes de la sécurité :

1.1 - Réglementation applicable aux grues, documents soumis au contrôle des capacités de l'opérateur à la maitrise d'une Grue (selon la catégorie).

1.2 - Rôles et responsabilités de l'opérateur, chefs de manœuvre ainsi que l'élingueur.

1.3 - Connaître les cas dans lesquels le conducteur doit se retirer d'une situation de travail présentant un danger grave et imminent pour lui ou pour des tiers.

2. Classification et technologie

2.1 - Les principaux types des Grues, leur catégorie ;

2.2 - Caractéristiques principales, principaux composants, différents mécanismes ;

2.3 - Le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité.

Contenu pédagogique (Suite) :

3. Assurer la sécurité du conducteur de grue

3.1 - Les principaux risques : Chute de charge, renversement, heurts, environnement, énergie mise en œuvre et risques particuliers ;
3.2 - Règles de conduite, de circulation et stationnement, dont gestes de commandement ;
3.3 - Lire et comprendre une plaque de charges, abaque, tableau, les aides à la conduite ;
3.4 - Connaître les règles de stabilité : Appuis, évaluation des charges, conditions d'équilibre, les règles d'élingages ;
3.5 - Dispositions générales de sécurité, dont la distance de sécurité avec les conducteurs électriques.

4. Mise en pratique

4.1 - L'examen d'adéquation et vérifications visuelles du bon état d'une Grue (câbles, graissage…), du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité, et des données ainsi que les documents du constructeur obligatoires de l'engin ;
4.2 - Conduite, circulation des charges, et manœuvres : Circuler les charges avec maîtrise sur différents sols (selon la catégorie) ;
4.3 - Conduite en sécurité : utilisation correcte, respect des règles du chantier, adapter sa conduite aux conditions de circulation, manœuvres avec souplesse et précision ;
4.4 - Positionnement de la Grue : mise en place, horizontalité. Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (selon la catégorie) ;
4.5 - Manœuvres : élingage d'une charge et surveillance, mouvements en simple et en combiné, récupérer le balancement de charge, sa repose en un endroit précis non visible (respect des gestes de commandement et de communication), souplesse et précision des manœuvres, remise en configuration de la Grue. (selon la catégorie) ;
4.6 - Maintenance : Réaliser l'entretien courant, et rendre compte.

5. Evaluation des acquis

5.1 -Test des connaissances théoriques :
Réglementation, classification et technologie, et Sécurité relatives aux Grue.
5.2 - Test des connaissances pratiques :
Vérifications, conduite en sécurité, circulation, manœuvres, maintenance.

Sanction de la formation :

Certificat + carte d'aptitude à la conduite en sécurité valable 2 ans

Durée

03 Jours

Matériel et moyens pédagogiques :

- Animation interactive sur la base d'expériences vécues.
- Questions/réponses individuelles.
- Des exercices élaborés ainsi que leurs corrigés types afin que les participants mettent en application ce qu'ils ont appris pendant le cours.
- Mise en situation (pratique).
- Évaluation par QCM.

Durée des tests :

Le candidat ne peut subir plus de 2 évaluations théoriques et pratiques par jour.

Horaires : 8h30-12h 13h15-16h45.

- Épreuve théorique : 1 jours.
- Épreuve pratique : (GMA + GME) 2 jours.